

ARRETE DU MAIRE

N° AR A 2026-034



OBJET : Délégation de fonction au deuxième adjoint –
Monsieur Laurent Ollivier

Le Maire de Mouzillon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints ainsi que la feuille de proclamation annexée en date du 20 mars 2026 portant nomination de Monsieur Laurent Ollivier comme deuxième adjoint,

Considérant qu'afin de permettre une bonne administration de l'activité communale dans les secteurs des bâtiments, de la transition énergétique et de la voirie, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à Monsieur Laurent Ollivier,

Considérant que selon l'état du droit en vigueur une délégation de fonction emporte nécessairement délégation de signature sauf précision contraire dans l'arrêté,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, Monsieur Laurent Ollivier est délégué pour la durée du mandat, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour traiter le secteur d'activité des bâtiments.

A ce titre, Monsieur Laurent Ollivier connaît le champ d'intervention suivant :

Délégations	Forme de la délégation	Nature décisions à signer
Bâtiments		
Convoquer et préparer la commission bâtiment	Fonction	Convocation
Signer les engagements comptables dont l'objet est en lien avec les batiments et l'entretien des locaux et leurs travaux pour un montant maximum de 5 000 € HT	Fonction	Engagements comptables : devis, bon de commande,
Préparer, en lien avec le Maire, le budget en lien avec les batiments et l'entretien des locaux en fonctionnement comme en investissement	Fonction - Sans signature	Néant
Signer tous les courriers et documents administratifs se rapportant aux batiments de la commune	Fonction	documents Courriers et mails
Signer les comptes-rendus d'entretiens professionnels des agents du service bâtiment, du service propreté ainsi que du responsable du service technique	Fonction	Compte rendu d'entretiens professionnels

ARTICLE 2 :

A compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, Monsieur Laurent Ollivier est délégué pour la durée du mandat, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour traiter le secteur d'activité de la transition énergétique.

A ce titre, Monsieur Laurent Ollivier connaît le champ d'intervention suivant :

Délégations	Forme de la délégation	Nature décisions à signer
Transition énergétique		
Convoquer et préparer la commission transition énergétique	Fonction	Convocation
Signer les engagements comptables dont l'objet est en lien avec la transition énergétique et ses travaux pour un montant maximum de 5 000 € HT	Fonction	Engagements comptables : devis, bon de commande,
Signer tous les courriers et documents administratifs se rapportant à la transition énergétique de la commune	Fonction	Courriers et mails

ARTICLE 3 :

A compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, Monsieur Laurent Ollivier est délégué pour la durée du mandat, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour traiter le secteur d'activité de la voirie.

A ce titre, Monsieur Laurent Ollivier connaît le champ d'intervention suivant :

Délégations	Forme de la délégation	Nature décisions à signer
Voiries		
Convoquer et préparer la commission voirie	Fonction	Convocation
Signer les engagements comptables dont l'objet est en lien avec la voirie pour un montant maximum de 5 000 € HT	Fonction	Engagements comptables : devis, bon de commande,
Préparer, en lien avec le Maire, le budget en lien avec la voirie en fonctionnement comme en investissement	Fonction - Sans signature	Néant
Signer tous les arrêtés, ainsi que tous les documents et les courriers administratifs se rapportant aux voiries	Fonction	Courriers et mails
Signer les comptes-rendus d'entretiens professionnels des agents du service voirie ainsi que du responsable du service technique	Fonction	Compte rendu d'entretiens professionnels

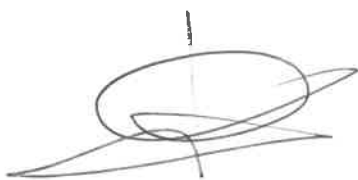
ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le préfet
- Monsieur le trésorier
- L'intéressé

Notifié à l'intéressé le 31/03/2026

Signature



Fait à Mouzillon, le 31 mars 2026

Le Maire,
Jean-Marc JOUNIER.



Accusé de réception en préfecture
044-214401085-20260331-2026_034A-AR
Date de réception préfecture : 01/04/2026